



## DOCUMENT SUJET ET APPEL À CANDIDATURES



« **la campagne, comme la ville, est émancipatrice** »

Région des Palmes en Haïti :

Comment réconcilier périphérie métropolitaine, urbanité littorale et ruralité montagnarde ?

Atelier international de maîtrise d'oeuvre urbaine, Haïti,  
du 27 février au 11 mars 2016

Un évènement  
réalisé par :

les ateliers  
maîtrise d'oeuvre urbaine



**CIAT**

Comité Interministériel  
d'Aménagement du Territoire

Avec le soutien de  
nos partenaires :



## 0 / Préambule : le contexte de l'Atelier

Le territoire de la région des Palmes est situé au Sud-Ouest de l'agglomération de Port-au-Prince. Il regroupe 4 communes échelonnées sur la plaine littorale et se développant en profondeur dans les mornes (montagnes). D'est en ouest, il s'agit de : Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve. Ensemble, ces communes rassemblent environ 450 000 habitants, à la lisière de la capitale Port-au-Prince.

L'organisation spatiale de la région des Palmes est caractéristique de la géographie urbaine et rurale haïtienne et de nombreuses problématiques que l'on retrouve dans la plupart des régions de l'île s'y concentrent : migrations internes, urbanisation informelle, pression sur les terres agricoles, dégradation environnementale...

Située à l'épicentre du séisme qui a touché le pays le 12 janvier 2010, la région a subi des dégâts considérables, qui l'ont amené à se réorganiser au sein d'une Communauté de Municipalités avec l'appui de la coopération décentralisée et le soutien du Ministère de l'Intérieur haïtien : une expérience inédite dans le pays. Le devenir de la Région des Palmes est toutefois fortement lié à celui de Port-au-Prince, dont le développement rejaillit profondément sur l'organisation spatiale et l'économie du territoire, à dominante touristique et rurale.

Dans ce contexte, l'intérêt et la nécessité de construire une vision partagée du devenir de la Région des Palmes rencontre un double agenda local et national. L'Etat Haïtien – à travers le CIAT (Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire) a en effet élaboré dès 2010 une vision stratégique nationale de développement et d'aménagement à long terme afin de porter le regard et l'action au-delà des phases d'urgence et de transition. Quant à la Région des Palmes, elle s'est structurée en intercommunalité au sein de la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP) afin de faire face à l'urgence, mais mène aujourd'hui des politiques de maîtrise foncière (plans d'urbanisme, cadastre) et de gestion des bassins versants, et aspire à développer à terme une vision stratégique de son territoire.

Les enjeux de cette démarche territoriale sont ceux de l'équilibre interne entre espaces ruraux et urbains et ceux de l'équilibre entre la région dans son ensemble et la capitale, dans un contexte de profondes mutations démographiques, sociales et économiques. Ses résultats – parce qu'ils s'inscrivent dans un agenda national – peuvent avoir une valeur démonstrative qui dépasse le cadre du territoire des Palmes.



## Crédits et Remerciements

Ce document présente le sujet de l'atelier. Il est envoyé aux partenaires et à l'ensemble du réseau international des Ateliers, dans le but de mobiliser les candidatures de professionnels.

Rédaction : Marion Talagrand (pilotes)

Avec : Philippe Revault, Jean-François Parent (co-pilotes) et Conor Moloney (participant à la mission exploratoire), Luc Raimbault et Antoine Plane (Les Ateliers).

Relecture : Comité d'Orientation Scientifique des Ateliers.

Sur la base des échanges qui ont eu lieu lors de la mission de préparation en décembre 2014 avec :

- Michèle Oriol – Secrétaire exécutive du Comité Interministériel pour l'Aménagement du territoire (CIAT)
  - Rose-May Guignard – Secrétaire technique du CIAT ; ainsi que Yann Martineau, consultant au CIAT et Marc Raynal, conseiller technique au CIAT.
  - Francis Alphonse – Directeur exécutif de la Direction Administrative et Technique de la Région des Palmes (DATIP) ainsi que toute l'équipe de la DATIP, notamment Emmanuel Mareus et Elvis Cineus
  - Guitho Méthélus – maire de Gressier
  - Anicet Jean Saint-Amant – maire adjoint de Léogâne et président du Comité Exécutif de la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP), ainsi que les conseillers des sections rurales présents lors de la restitution de la mission préparatoire.
  - Bruno Asseray – Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France
  - Olivier Solari – Conseiller au ministère de l'Intérieur et de Collectivité Locales (MICT)
  - Benedicte Gazon, directrice à Port-au-Prince de l'Agence Française de Développement (AFD), et Olga Koukoui, chargé de mission.
  - Martin Blackburn – Directeur du Programme de Coopération Municipale (PCM) en Haïti de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM), et Daniel Poitras, conseiller urbaniste
  - Rose-Marie Saint Germès-Akar – Elue de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) chargé de la coopération décentralisée
  - Abner Septembre – président de l'Association des Paysans de Vallée
  - Le directeur de la Caisse populaire bancaire et de crédit Men Alé Men Vini (MAMEV)
  - Les membres de la coopérative des pêcheurs de Grand-Goâve et de Léogâne
  - Les personnes présentes lors de la restitution finale de la mission préparatoire au siège du CIAT et représentant diverses institutions : le GRET, l'UCLBP, le PNUD, le Ministère des Travaux Publics, les associations d'architectes et d'urbanistes, l'Université Quisqueya.
  - Michèle Pierre-Louis et l'association FOKAL.
- Remerciements particuliers à la CACP qui a rendu possible cette mission.

### Les Ateliers

Association à but non lucratif créée en 1982 à l'initiative des urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, les Ateliers sont un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité collective. En France ou dans d'autres pays, ces ateliers apportent aux maîtres d'ouvrage un regard international et des propositions illustrées sur la stratégie territoriale et les projets d'aménagement urbain. Ils sont aussi, par la confrontation des métiers et des cultures, un lieu de remise en question des apprentissages et d'échange de haut niveau.

## Table des matières

<b>0</b>	<b>Préambule – Remerciements</b>	<b>1</b>
<b>1.</b>	<b>La Région des Palmes : poids de l'histoire et dynamiques contemporaines</b>	<b>4</b>
1.1.	La force de la géographie : un déterminant majeur de l'organisation rurale et urbaine du territoire	4
1.2.	La proximité de Port au Prince : une intégration progressive à l'espace de vie métropolitain	6
1.3.	Vicissitudes de l'histoire et dynamiques contemporaines : facteurs de différenciation et d'identité entre communes	8
1.4.	Une expérience inédite d'intercommunalité en Haïti	11
<b>2.</b>	<b>Les orientations pour l'aménagement du territoire au lendemain du séisme : traiter les causes profondes (ou anthropiques) de la vulnérabilité</b>	<b>12</b>
2.1.	A l'échelle nationale, des orientations prospectives claires formulées dans un contexte post-séisme : « transformer la catastrophe en opportunité »	12
2.2.	A l'échelle de la CMRP, des orientations d'aménagement générales définies à l'échelle de chacune des 4 communes	16
<b>3.</b>	<b>Le sujet de l'Atelier : réconcilier villes et campagnes dans un contexte de périphérie métropolitaine</b>	<b>18</b>
<b>4.</b>	<b>Les leviers d'une complémentarité, d'une réciprocité et d'une solidarité territoriales renforcées</b>	<b>20</b>
4.1.	Principales problématiques associées au rapport entre plaines littorales et mornes	20
4.2.	Principales problématiques associées au rapport entre Région des Palmes et agglomération capitale	22
<b>5.</b>	<b>Bibliographie et littérature</b>	<b>25</b>
<b>6.</b>	<b>Cartes</b>	<b>26</b>
<b>7.</b>	<b>Format de l'atelier et calendrier</b>	<b>28</b>

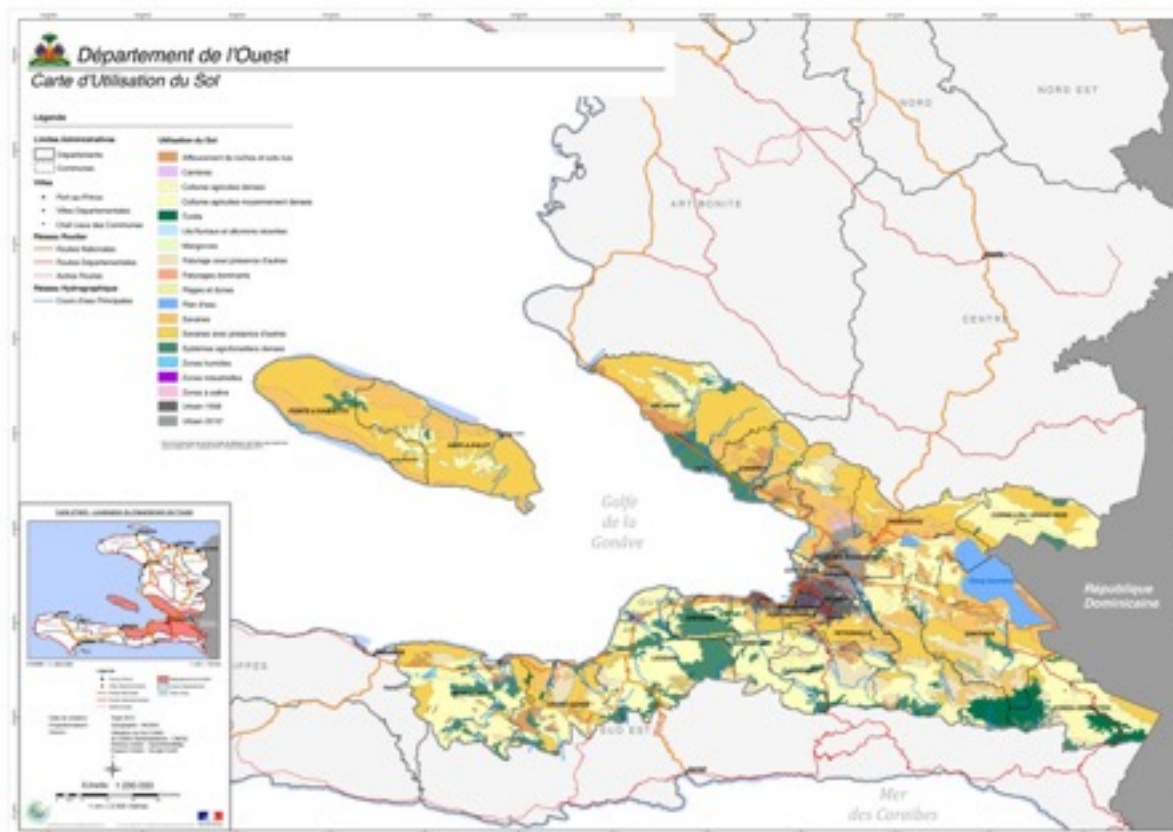


## 8. Comment participer ?

29

## 1 / La Région des Palmes : poids de l'histoire et dynamiques contemporaines

La Région des Palmes regroupe 4 communes littorales qui se succèdent d'Est en Ouest : Gressier, Léogâne, Grand Goâve et Petit Goâve. Elle est située aux portes de Port-au-Prince le long de la RN2, route nationale reliant Port-au-Prince aux villes majeure de la Région Sud du pays : les Cayes et Jacmel.



Département de l'Ouest : communes de Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve – septembre 2012

### 1.1 La force de la géographie : un déterminant majeur de l'organisation rurale et urbaine du territoire

Les 4 communes de la Région des Palmes partagent une même géographie naturelle sur une longueur de près de 70 km et une profondeur variables d'environ 15 km. Celle-ci se décline en une succession d'espaces longitudinaux et parallèles à la mer : le rivage, la plaine littorale ; les mornes (ou montagnes). L'épaisseur de la plaine littorale est cependant variable et les territoires communaux pénètrent de façon plus ou moins profonde les mornes, ce qui définit des situations distinctes d'une commune à l'autre. **A cette logique géographique longitudinale se superpose une logique géographique transversale** : celle des bassins versants qui échancrent les montagnes et de leurs cours d'eau au lit majeur large qui marquent autant d'interruptions de l'espace rural.

**Cette géographie marquée par le contraste entre plaines littorales et montagnes est celle d'Haïti toute entière.** Les Taïnos – indiens qui peuplaient l'île avant sa découverte en 1492 par les occidentaux – nommaient Haïti « Quisqueya » ou « Bohio » ce qui signifie Terre haute et Terre montagneuse. Quant à Christophe Colomb, découvrant l'île qu'il nomma Hispaniola, il fût émerveillé par ses plaines dont il pressentait peut-être la fertilité.



*Plaine littorale et mornes de Léogâne*



*Mornes et baie de Grand-Goâve*



*Baie et mornes de Petit-Goâve*

Cette géographie naturelle a été déterminante dans l'organisation du territoire : les fondations urbaines, les tracés des liaisons territoriales, les mises en valeur agricoles. **Le contraste entre plaine et montagne a toujours persisté malgré les mutations qui ont touché les paysages haïtiens au cours de son histoire tumultueuse.**

Les peuplements urbains fondateurs liés à la colonisation ont été localisés dans la plaine. Les implantations proches de la mer bien qu'à distance du rivage, bénéficiaient historiquement des déplacements par voie d'eau : cabotage d'une ville à l'autre alors qu'aucune route n'existait encore ; exportation de produits vers la métropole européenne. Les montagnes bien que densément peuplées aujourd'hui, ne furent longtemps que des espaces de refuge. Les implantations sédentaires et stables y sont relativement récentes et le peuplement y est très disséminé.

Les valorisations agricoles des espaces sont également très différenciées. Les plaines ont été cultivées avant la période coloniale par les Taïnos tandis que les montagnes ne constituaient qu'une ressource pour la chasse ou la cueillette. Puis, à partir de l'époque coloniale, y ont été développées des cultures d'exportation, à grande échelle pour la canne à sucre et de façon plus localisée ou temporaire pour l'indigotier. Certaines de ces cultures, telles le café, ont pu être introduites dans les montagnes mais celles-ci ont été tardivement mises en valeur d'abord de façon sporadique puis de façon plus étendue pour des cultures vivrières. Les marchés intérieurs et d'exportation se sont écroulés lors de l'ouverture des marchés haïtiens, imposée par le FMI en 1986, à la chute de la dictature des Duvalier. L'agriculture est aujourd'hui en « survie » aussi bien en ce qui concerne les plaines que les mornes, l'agriculture industrielle que l'agriculture vivrière.

## 1.2 La proximité de Port au Prince : une intégration progressive à l'espace de vie métropolitain

---

Les 4 communes sont traversées par la RN2 qui emprunte la plaine littorale à Gressier et Léogâne avant de passer par des reliefs plus escarpés à Grand et Petit-Goâve où la plaine littorale est très étroite voire inexistante sur certaines séquences.

**La route est support de flux de transit de personnes et de marchandises** importants entre Port-au-Prince, les Cayes et Jacmel. A une échelle plus locale, la RN2 est le vecteur de relations de plus en plus intenses entre les villes de la CMRP et Port-au-Prince : de nombreux habitants des Palmes se rendent quotidiennement dans la capitale pour accéder au marché de l'emploi et aux services qu'elle offre. Les biens agricoles produits dans la région des Palmes trouvent un débouché direct sur le marché urbain. L'espace est peu à peu intégré au bassin de vie de la capitale.

L'attractivité de Port-au-Prince engendre **une extension urbaine importante qui se concentre sur les axes routiers** et privilégie les terrains de plaine. On estime en effet que la population de la capitale est passée de 1,5 à 2,8 millions d'habitants entre 1990 et 2010. Situées dans la zone d'influence de la capitale, les villes de Petit Goâve, Grand Goâve et Léogâne sont le réceptacle d'une part de la croissance démographique. Une urbanisation non planifiée importante s'étend le long de la RN2. Quant à Gressier, la commune a depuis longtemps déjà été absorbée dans le continuum urbain de Port-au-Prince. Elle en est une sorte de banlieue.





La RN2



Port-au-Prince

Sous l'influence du développement métropolitain, l'espace et l'économie de la Région des Palmes connaissent donc une mutation profonde. L'espace encore largement cultivé et naturel est déstructuré par une extension urbaine rapide non maîtrisée tandis que l'économie encore largement rurale est de plus en plus intégrée à une économie urbaine.

Ce contexte de métropolisation fait peser des risques importants de déstructuration des activités et organisations traditionnelles de l'espace, de l'économie et de la société. Pour autant, partout dans le territoire des Palmes, de nombreuses initiatives locales témoignent de **l'organisation, de la force et du dynamisme de la société civile** pour faire face à la pression exercée sur les activités traditionnelles et l'environnement où elles s'exercent. **Sont en jeu la maîtrise, la préservation et la conservation d'un espace dont l'usage est vital pour la majorité de la population de la région des Palmes.** De nombreuses associations ou coopératives

organisent la mutualisation de moyens de production, la création de services sociaux de proximité (éducation et santé) dans les villes et campagnes littorales ou de montagne.<sup>1</sup>

### 1.3 Vicissitudes de l'histoire et dynamiques contemporaines : facteurs de différenciation et d'identité entre communes

Bien que partageant un espace géographique dont la cohérence est indéniable, chacune des 4 communes formant ensemble la Région des Palmes a une identité singulière. La trajectoire historique de chacune – depuis la période amérindienne jusqu'à la période contemporaine, l'influence différenciée de Port-au-Prince selon la plus ou moins grande proximité de chacune d'elle, les variations des faciès géographiques en sont les causes. Ces différences participent d'une identité globale plurielle et riche.

**Gressier** est la commune située le plus à l'est. Originellement appelée Gardes-gendarmes, la localité urbaine est située sur une étroite bande littorale à 15 km de Port-au-Prince. La montagne tombe presque directement dans la mer ce qui a valu le nom de « mer frappée » à cette séquence littorale. Gressier appartient à l'arrondissement de Port-au-Prince et est intégrée au bassin de vie de la capitale. La commune a longtemps été réputée pour ses plages. La proximité du pôle économique de Carrefour – commune voisine où sont implantées de nombreuses activités portuaires et industrielles (ateliers textiles) – a favorisé son développement urbain. La partie littorale de la commune de Gressier est désormais absorbée dans le continuum urbain de Port-au-Prince.



Les plages de Gressier...



... et les quartiers à proximité de la RN2.

**Léogâne** intègre la plus grande plaine littorale de la région des Palmes qui est aussi une des plus grandes plaines littorales en Haïti. Trois fleuves côtiers la parcourent. La commune a toujours été un haut lieu de la production agricole industrielle aussi bien pendant la période espagnole que française, qu'après l'indépendance gagnée en 1804. On l'appelle encore le « grenier de Port-au-Prince » bien que sa production ait été destinée à l'exportation et non à la consommation locale. Mais Léogâne est aussi une des plus anciennes villes d'Haïti, fondée à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle et première capitale avant que Port-au-Prince ne soit fondée puis ne lui soit préférée. Tradition urbaine et agricole s'expriment à travers le Rara. Ce carnaval qui se déroule pendant le carême (période intense de ramassage de la canne à sucre avant le

<sup>1</sup> Plusieurs rencontres ont été effectuées lors de la mission exploratoire avec des associations ou coopératives locales : APV (Association des paysans de Vallée) à Petit-Goâve ; Coopératives de pêche à Léogâne et Grand-Goâve ; MAMEV : coopérative bancaire à Gressier...

retour de la saison des pluies), s'est développé pendant la période esclavagiste dans les grandes plantations et fait aujourd'hui de Léogâne une ville reconnue de la culture haïtienne.



Une guildive : fabrication artisanale d'alcool de canne (le clairet) à partir de la canne à sucre.



L'usine sucrière de Darbonne à Léogâne.

**Grand-Goâve** est implantée sur une mince bande côtière. Son origine est liée à celui de Petit-Goâve puisque les deux villes n'en étaient qu'une sous l'occupation espagnole et avant que les français ne fondent Petit-Goâve. Les deux villes partagent une tradition urbaine forte et regroupent services et administrations. Grand-Goâve accueille actuellement le siège de la CMRP.



Maison ancienne et place publique à Grand-Goâve.

**Petit-Goâve** est implantée dans une baie remarquable. Elle est considérée comme la ville la plus ancienne d'Haïti : ville coloniale implantée à l'endroit d'un premier peuplement

villageois Taïnos (peuple amérindien des actuelles Haïti et République Dominicaine). La baie a permis la création d'un port et le destin colonial de la ville est lié à celui des échanges marchands entre Saint-Domingue et la métropole. Au 17<sup>ème</sup> siècle, Petit-Goâve est ainsi un haut lieu de la flibuste. Son caractère très urbain la distingue des autres communes de la CMRP : le port, la présence d'administrations et de services mais également la forme de la ville et l'esprit réputé frondeur de sa population.



Village de pêcheurs à Petit-Goâve



Port de Petit-Goâve

#### 1.4 Une expérience inédite d'intercommunalité en Haïti

Les communes de Gressier, Léogâne, Grand Goâve et Petit-Goâve se sont regroupées dès avant 2010 en **Communauté des Municipalités de la Région des Palmes** (CMRP) qui rassemble environ 450 000 habitants. Ce faisant, elles ont initié une expérience unique et inédite d'intercommunalité en Haïti. En effet, les niveaux de collectivité de la République Haïtienne sont le département, la commune et la section communale (urbaine ou rurale). Cependant, si l'intercommunalité n'existe pas en Haïti au sens d'une collectivité à part entière, la loi autorise que les communes se regroupent en établissements publics pour conduire des politiques d'intérêt général.

La CMRP est une **institution politique** constituée autour d'un Conseil Intercommunal rassemblant des représentants des différentes sections urbaines et rurales, d'un Comité Exécutif et d'une Direction Administrative et Technique (la DATIP). La CMRP a engagé

Les Ateliers - Immeuble Le Verger - Rue de la Gare BP 90047- 95020 Cergy-Pontoise Cedex



plusieurs coopérations avec la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) – partenaires qui l'accompagnent depuis 2010 dans sa reconstruction spatiale et sa structuration politique.

La CMRP a permis une mutualisation des ressources, moyens et compétences pour répondre aux enjeux de la reconstruction post-séisme et plus généralement aux enjeux du développement et de l'aménagement du territoire. A travers plusieurs actions concrètes réalisées ou en cours, la CMRP avance sur le terrain du développement de la démocratie locale, de la gouvernance territoriale et de l'aménagement de l'espace. On peut notamment citer :

- La définition de plans d'urbanisme locaux (PUS) pour chaque commune ;
- Le relevé des propriétés en vue de l'établissement d'un cadastre et des ressources correspondantes ;
- Différents projets techniques tels la mise en place d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

## 2 / Les orientations pour l'aménagement du territoire formulées au lendemain du séisme : traiter les causes profondes (ou anthropiques) de la vulnérabilité

Le 12 janvier 2010, Haïti était touché par un séisme d'une rare violence. Son épicentre était situé à Léogâne et son impact a été majeur à Port-au-Prince ainsi que dans les villes de la Région des Palmes. Les impacts démographiques et économiques ont touché l'ensemble du pays.

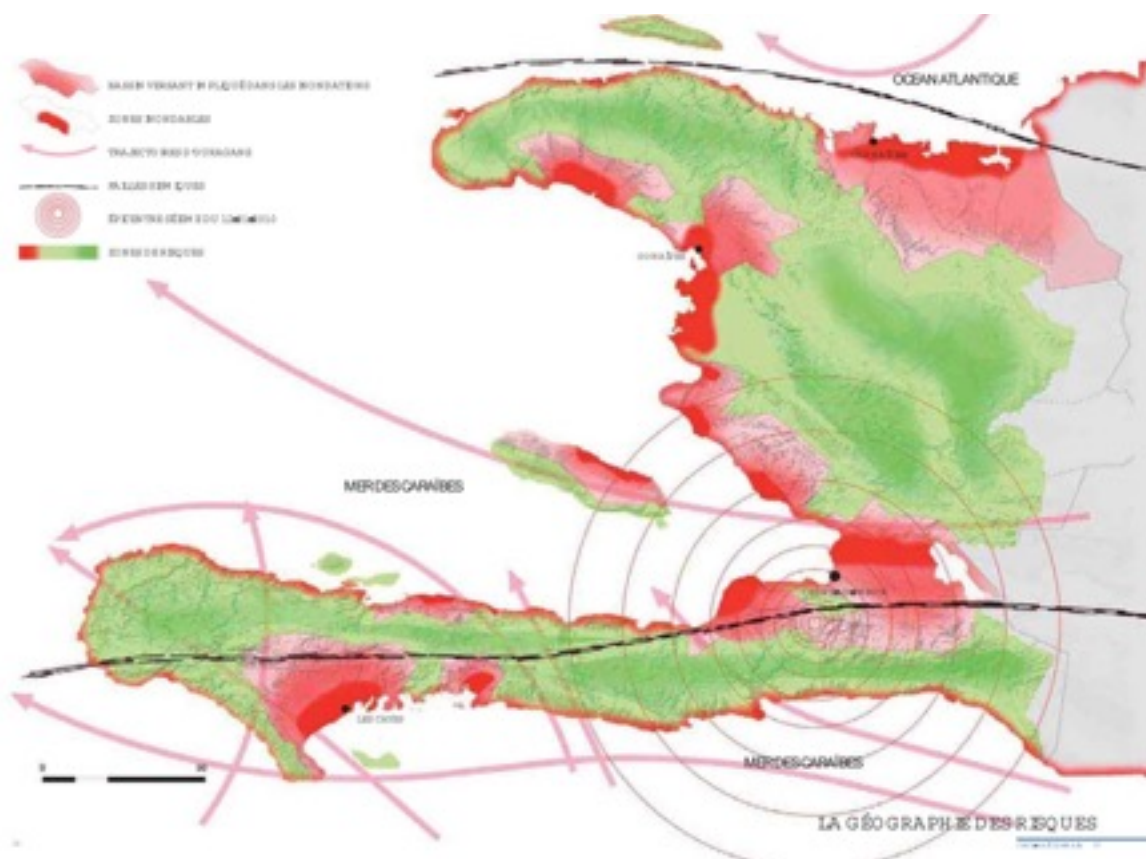
Le séisme a engendré **un mouvement de solidarité internationale sans précédent** en Haïti. Cinq ans après, la présence de très nombreuses ONG dans le pays, leur concentration dans les villes et particulièrement à Port-au-Prince où les dégâts ont été majeurs est encore extrêmement prégnante. Ces ONG ont fortement participé à la **phase d'urgence post-séisme** ainsi qu'à la **phase de transition** par l'apport d'une aide en services directs à la population et par la production de logements et d'autres biens matériels généralement orientés vers les besoins des ménages.

Dans le même temps, l'**Etat Haïtien par l'organe du CIAT** (Comité Interministériel d'Aménagement du territoire) a conduit une **réflexion stratégique de long terme sur l'aménagement du territoire à l'échelle nationale** visant à définir conjointement les conditions d'un développement économique et social et les conditions d'une plus grande résilience environnementale du territoire.

La **CMRP** – directement touchées par le séisme a également élaboré des **plans d'urbanisme communaux** intégrant la double problématique des mutations démographiques rurales et urbaines et des réparations post-séisme.

2.1 A l'échelle nationale, des orientations prospectives claires formulées dans un contexte post-séisme : « transformer la catastrophe en opportunité »

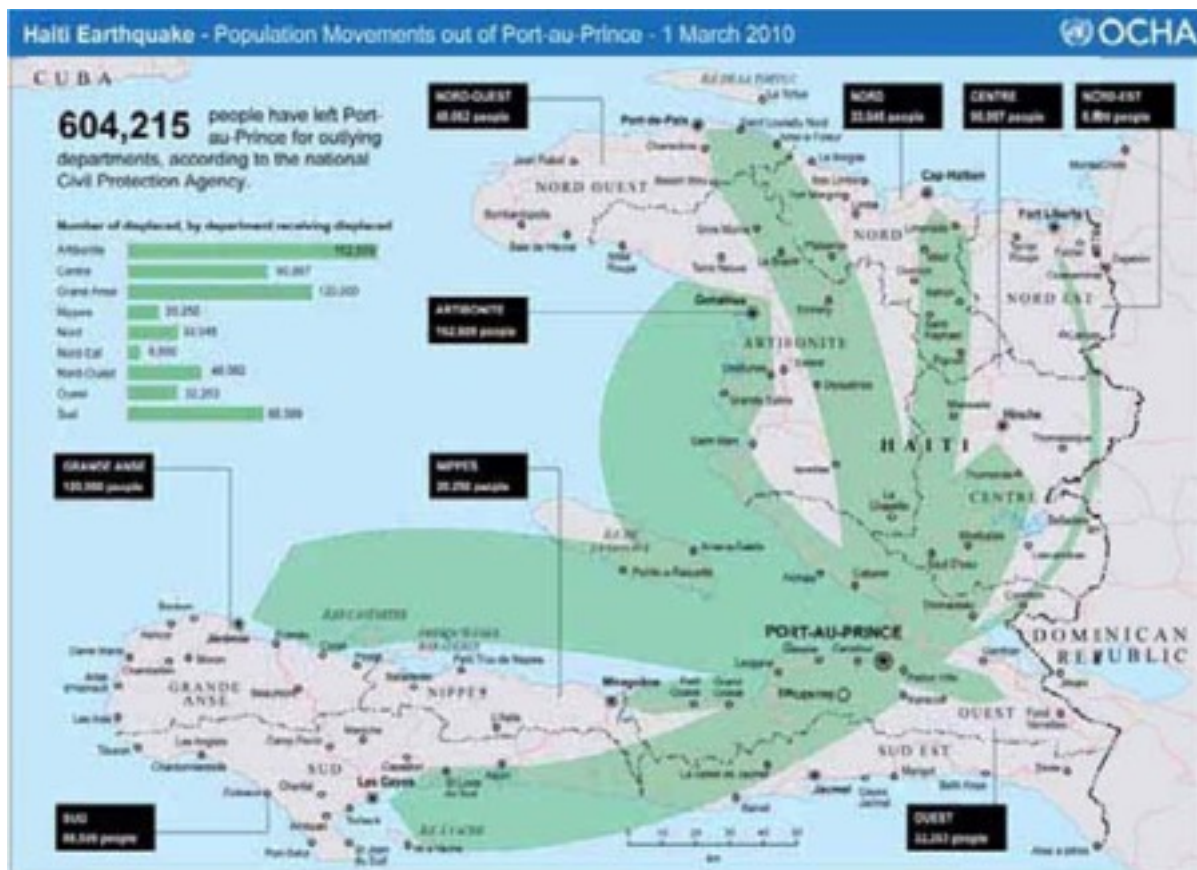
**Prenant acte de l'extrême vulnérabilité environnementale du pays**, l'Etat fait le diagnostic des causes naturelles mais aussi humaines qui ont conduit à rendre le territoire si vulnérable : la conjugaison d'une nature fragile, d'une forte densité humaine (près de 350 habitants / km<sup>2</sup>) et d'une très forte pression exercée sur les ressources naturelles.



La géographie des risques – Haïti Demain – République d'Haïti – CIAT – 2010

**Prenant acte des mouvements majeurs de populations** qui ont été déclenchés par le séisme, l'Etat prend conscience du déséquilibre du peuplement haïtien et de ce que ces déplacements contraints peuvent être le levier d'un rééquilibrage du peuplement.

RÉGIONS	Population avant séisme	Mouvement de population (Personnes déplacées et victimes)	Population actuelle	
NORD	4 424 482	+ 342 000	4 766 000	47%
CAPITALE	3 867 000	-854 000	3 013 000	29%
SUD	2 164 000	+262 000	2 426 000	24%
TOTAL	10 455 539		10 206 000	



Les mouvements de population depuis Port-au-Prince – Haïti Demain – République d'Haïti – CIAT – 2010

La stratégie territoriale pour la reconstruction, « Haïti demain » intègre les problématiques d'urgence de la reconstruction tout en allant au-delà pour repenser la structure territoriale à l'horizon 2030. « **Transformer la catastrophe en opportunité** », au-delà du slogan, il est bien question d'**engager une action de long terme et préventive et non seulement de court terme et curative**.

Les objectifs principaux consistent en un rééquilibrage démographique et économique entre la région de PAP et les autres régions, en la restauration des équilibres environnementaux et la réduction des inégalités par l'accès à l'éducation, au logement... Concernant l'aménagement du territoire, nous soulignons deux orientations majeures du document : la volonté de restaurer l'environnement naturel et de mettre en place une gestion plus durable des ressources naturelles et celle de favoriser une organisation des villes en réseau.

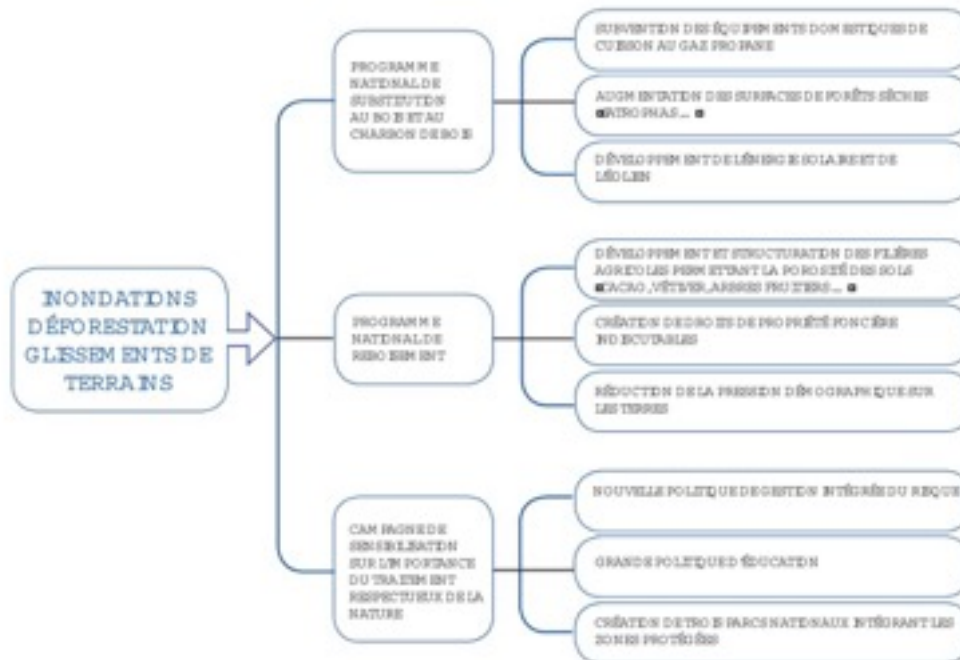
**Vers une gestion plus durable des ressources naturelles :**

La déforestation est un fléau ancien qui touche l'ensemble du pays. Elle engendre érosion des sols dans les montagnes et inondations des plaines alluviales affectant directement les populations rurales et les populations urbaines. Si de nombreux programmes pour y remédier se sont succédés depuis l'après guerre, la situation ne s'est pas améliorée. L'utilisation du charbon de bois comme énergie domestique, le développement de cultures vivrières toujours plus intensives... ne permettent pas de diminuer la pression exercée sur les ressources naturelles. **La promotion de projets de développement local impliquant fortement les populations conjuguée à la mise en place des programmes nationaux structurants (réforme**



du foncier, transition énergétique, ...) dessine les contours d'une politique intégrée de restauration et gestion durable des ressources.

UNE CHAÎNE VERTUEUSE  
ASSOCIÉE AUX STRATÉGIES  
DE RECONSTRUCTION



La gestion intégrée des bassins versants – Haïti Demain – République d'Haïti – CIAT – 2010

**Vers une organisation des villes en réseau :**

La croissance démographique relativement forte (taux de croissance annuel 1,08%<sup>2</sup>) couplée à un exode des campagnes vers les villes (taux annuel de transition 3,68%) a particulièrement profité à Port-au-Prince. La capitale concentre en effet l'équipement industriel du pays ainsi que les services supérieurs. Cette croissance démographique s'est traduite par une extension spatiale non maîtrisée, le développement de zones de pauvreté sous-équipées et vulnérables et un accroissement des mobilités, facteur de congestion de l'agglomération porto-princienne. **Le renforcement des villes moyennes, l'amélioration des relations interurbaines, la valorisation de complémentarités au sein de réseaux de villes moyennes, définissent les contours d'une politique d'aménagement urbain plus équilibrée à l'échelle de l'ensemble du territoire et de chaque région.**

<sup>2</sup> Source : Central Intelligence Agency

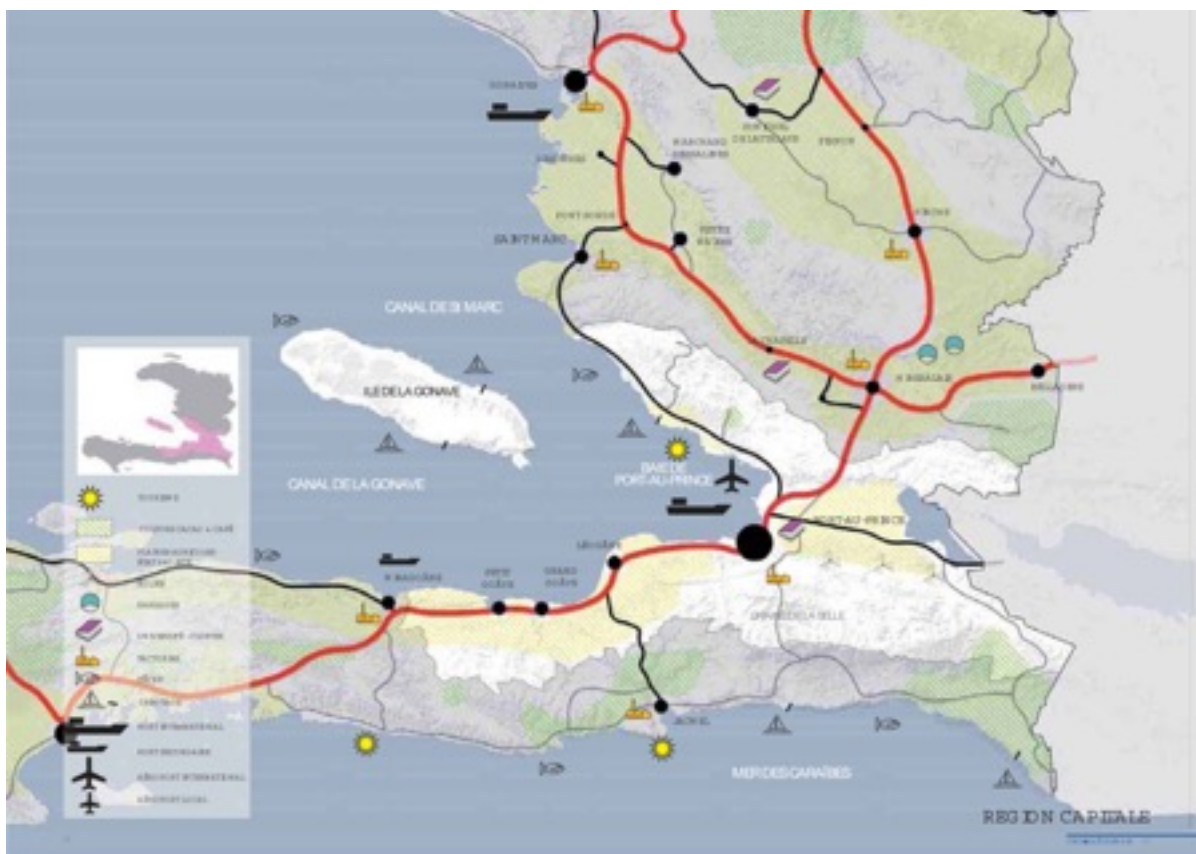


Schéma d'organisation de la région capitale – Haïti Demain - République d'Haïti – CIAT – 2010

## 2.2 A l'échelle de la CMRP, des orientations d'aménagement générales définies à l'échelle de chacune des 4 communes

Quatre plans d'urbanisme sommaire ont été élaborés à la suite du séisme et finalisés en 2012. A ce jour, ils ne sont pas validés par le Ministère des travaux publics, des transports et des communications (MTPTC), mais constituent néanmoins les bases de l'action concertée des quatre communes regroupées au sein de la Région des Palmes. Les grands enjeux mis en avant par ces documents concernent :

- **L'émergence d'une économie exportatrice** par la valorisation des ressources locales pour structurer progressivement des filières de transformation. Les ressources identifiées varient selon les communes, mais il s'agit principalement de **ressources agricoles** (cultures existantes à développer : canne à sucre, bambou, cerise, pisciculture... et cultures à réintroduire : cacao et café) ainsi que des **ressources touristiques** ;
- **La gestion spatiale de la transition démographique** à l'échelle des communes et du territoire. Les états des lieux des PUS estiment une quasi inversion des proportions entre population urbaine et population rurale entre 2003 (date du dernier recensement générale de la population et de l'habitat en Haïti) et 2015 – soit en moyenne un passage de 25% à 75% de la population urbaine ;



- L'amélioration de la qualité de vie principalement par **la mise en place de services à la population tant en milieu urbain que rural** dans tous les domaines de la vie quotidienne (éducation, santé...);
- **La mobilisation de moyens financiers** pour la mise en œuvre des projets. Deux voies sont notamment envisagées : l'établissement d'un cadastre sur l'ensemble du territoire de façon à permettre de lever les taxes et de doter les collectivités de ressources propres ; la réorientation de l'aide internationale – qui est aujourd'hui ciblée sur les aides directes à la population – vers l'aide à la mise en place d'infrastructures publiques.

Les orientations sont traduites par des schémas d'aménagement sommaires portant exclusivement sur les sections urbaines des communes et valant zoning pour les secteurs d'urbanisation future. Les sections rurales ne font pas l'objet d'orientations spatialisées.

Il n'existe donc pas à ce jour de document d'urbanisme ou d'aménagement d'ensemble sur le territoire de la Région des Palmes. Mais la CMRP souhaite avancer dans l'étape suivante de son projet de territoire en élaborant **une vision stratégique et opérationnelle globale et de long terme** sur l'ensemble de la Région des Palmes qui prendra la forme d'un **Plan de Développement Intercommunal (PDI)**. Ce plan a vocation à exprimer la vision commune des élus du territoire, à **porter ce projet auprès de l'Etat Haïtien et de ses Ministères** (Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales et Ministère de la Planification et de la Communication Extérieure). Il permettra de **donner un cadre aux projets portés par les bailleurs internationaux**. La méthodologie envisagée est fondée sur une approche pragmatique, progressive et concertative reliée aux dynamismes de la société civile afin d'**ancrer le PID dans la réalité concrète du territoire**.

### 3 / Le sujet de l'Atelier : réconcilier villes et campagnes dans un contexte de périphérie métropolitaine

La Région des Palmes connaît donc une mutation sans précédent et le séisme a eu un effet d'accélération de ces dynamiques. **Le territoire est travaillé par des dynamiques profondes et globales que sont la transition démographique des campagnes vers la ville et la transition d'une économie rurale à une économie urbaine.**

L'espace est mis sous pression et il se transforme rapidement. On observe ainsi la clôture systématique du foncier agricole aux abords de la RN2 par des murets maçonnés, la construction de maisons d'habitation avec des matériaux industriels (parpaings, tôles...) de très médiocre qualité et souvent inachevées laissant une impression de ruine. Ce faisant, l'espace est sournoisement soustrait à l'usage agricole et privatisé. Ces développements « informels » atteignent une ampleur impressionnante le long de la RN2 et le long du littoral. Celui-ci n'est quasiment plus accessible à Gressier. On observe également des mutations agricoles. Il faut rappeler que les marchés intérieurs et d'exportation se sont écroulés lors de l'ouverture des marchés haïtiens, imposée par le FMI en 1986, à la chute de la dictature des Duvalier. Les cultures d'exportations se sont effondrées et l'agriculture vivrière n'a pas pris le relais et elle demeure très fragile.

L'enjeu local de développement et d'aménagement du territoire de la Région des Palmes dans ce contexte de mutation renvoie donc à un enjeu plus large de structuration de la région métropolitaine et d'articulation des espaces ruraux et urbains.

**Dans la Région des Palmes, le rapport « villes-campagnes » s'organise selon deux échelles géographiques :** au sein de la Région des Palmes entre plaine littorale et morne et au sein de l'aire métropolitaine entre l'agglomération de Port au Prince et la région des Palmes dans son ensemble.

- **Au sein de la Région des Palmes**, les mornes sont dans un rapport de dépendance vis-à-vis de la plaine littorale pour les services, le marché de l'emploi... Mais la plaine littorale subit l'exode rural et elle est fortement impactée par les conséquences de la mauvaise gestion environnementale des hauteurs.
- **Au sein de l'aire métropolitaine**, la région est une campagne périphérique de la capitale. Elle fût autrefois un lieu de villégiature littorale. Elle est extrêmement dépendante du centre urbain pour ce qui est de l'accès aux services supérieurs et au marché de l'emploi mais elle subit l'expansion urbaine informelle et anarchique de la capitale et peine tant à organiser cette croissance qu'à constituer une offre de services et d'emplois.

**Ainsi, ce rapport « villes-campagnes » ne se traduit pas par une dichotomie spatiale simple et univoque mais par un jeu d'interrelations complexes à différentes échelles.**



Aujourd'hui : des relations de dépendance territoriale entre mornes et plaine littorale et entre Région des Palmes et Port au Prince – Mission exploratoire – décembre 2014

L'hypothèse aujourd'hui dominante dans l'aménagement du territoire est de réguler un phénomène jugé inexorable, celui de l'exode rural. D'une part, la volonté de préparer les villes à recevoir les populations nouvelles par la régularisation des quartiers informels ou la définition de zonages d'urbanisation future – toutes choses à fortiori indispensables. D'autre part, la volonté de réguler le rythme des flux migratoires à la source par l'amélioration des services et le renforcement de la robustesse des systèmes agricoles. La « ville » est considérée seule comme horizon désirable.

**L'hypothèse proposée dans le cadre de l'Atelier est de renverser ce paradigme en considérant que les « campagnes » comme les « villes » peuvent être un horizon désirable et le lieu d'un développement humain intégral.** La réflexion et les propositions de l'Atelier viseront à identifier les leviers de plus grandes solidarités, réciprocités et complémentarités territoriale entre plaine littorale et mornes ainsi qu'entre capitale porto-princienne et périphérie des Palmes.



Demain : des relations de complémentarité, de réciprocité et de solidarité territoriale entre mornes et plaine littorale et entre Région des Palmes et Port au Prince – Mission exploratoire – décembre 2014

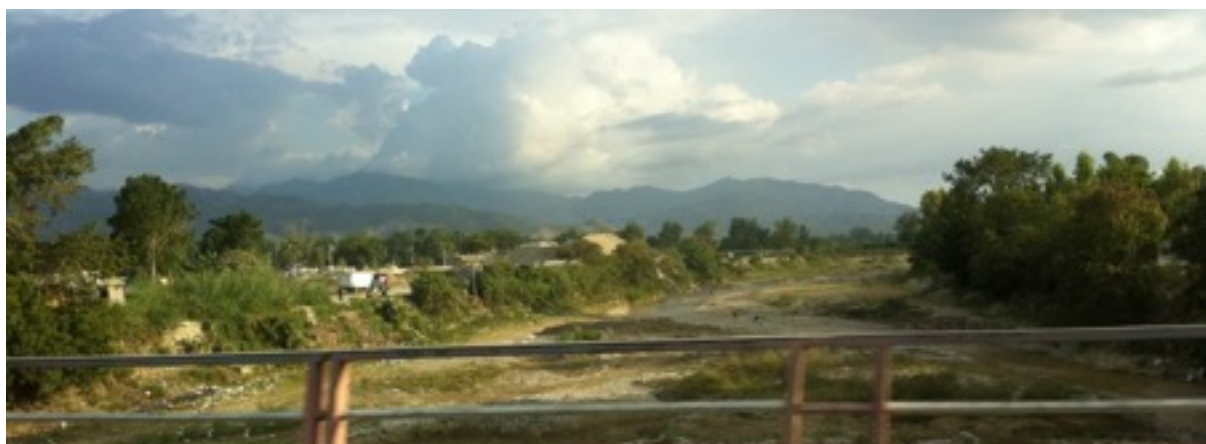
## 4 / Les leviers d'une complémentarité, d'une réciprocité et d'une solidarité territoriales renforcées

**Se greffent à chacune de ces relations** – agglomération porto-princiennaise versus région des Palmes et plaine littorale versus mornes – **des problématiques très concrètes** : exode rural et étalement urbain, déforestation et ravinement des sols, privatisation du littoral et constructions informelles, enclavement, mobilités contraintes et dépendances économiques, acculturation architecturale et évolution des savoir-faire agricoles... autant de problématiques concrètes à partir desquelles la Région des Palmes peut renforcer sa capacité de gouvernance par la gestion des risques, le développement concerté de projets, le partage des ressources territoriales... autant de thèmes qui seront abordés dans l'Atelier de façon transversale en vue de construire une vision future partagée pour la Région des Palmes.

### 4.1 Principales problématiques associées au rapport entre plaines littorales et mornes

#### **Les ressources environnementales : d'une gestion opportuniste à une gestion partagée entre plaines et mornes.**

L'eau est sans nul doute la problématique la plus révélatrice du lien d'interdépendance entre plaines et mornes. Elle manque chroniquement dans les mornes mais emporte les sols. Elle dévaste périodiquement les plaines par ses crues violentes et emporte avec elle des alluvions qui dégradent les eaux littorales. Ces symptômes sont liés et leur cause est bien connue (urbanisation et imperméabilisation des sols, déforestation et augmentation des cultures sarclées, ...). Gestion des écosystèmes, gestion des sols et gestion de l'eau sont intimement liées et ne peuvent se concevoir et se mettre en œuvre qu'à l'échelle des bassins versants. La CMRP a pris en main cette question avec la mise en œuvre des schémas d'aménagement de gestion des eaux (SAGE). **Comment traduire ces orientations claires dans des outils d'aménagement et de gestion concrets et selon une logique qui dépasse l'approche technique pour en intégrer les dimensions sociales et culturelles ?**



Fleuve côtier

#### **Agricultures des plaines et des mornes : des terroirs complémentaires à spécialiser ou diversifier ?**

Le territoire des Palmes bénéficie de deux espaces géographiques – plaine et mornes – dont les potentiels agronomiques sont a priori complémentaires. Aujourd'hui, chacun de ces sous-espaces est fortement spécialisé : culture industrielle et exportatrice dans la plaine et culture vivrière autoconsommée dans la montagne. Des nuances sont à apporter cependant. Dans les plaines, la culture de la canne à sucre est surtout transformée de façon artisanale dans des petites unités de production d'alcool de canne (le clairet) appelées guildives. La distribution concerne avant tout le marché Haïtien. L'usine sucrière de Darbonne située à Léogâne, construite dans les années 80, a été arrêtée puis remise en marche au début des années 2000. Elle n'est rentable que grâce au soutien de subventions publiques annuelles. Dans les mornes, les paysans vendent les maigres surplus de leur production sur les marchés urbains des Palmes et de Port-au-Prince. Rappelons que ces agricultures exportatrices ou vivrières sont extrêmement fragiles car elles ne se sont pas encore relevées de l'effondrement des prix lié à l'ouverture des marchés à la fin des dictatures. **Quelles agricultures promouvoir demain dans la Région des Palmes et pour chacun de ces terroirs – plaines et mornes ? Quelles sont les conditions d'une agriculture durable tant sur le plan économique que social et environnemental ?**



*Agriculture industrielle de canne à sucre dans la plaine*



*Agriculture vivrière dans les mornes*

### **Accès au logement et accès aux services : quelles formes urbaines en plaine et dans les mornes ?**

Une dissymétrie des formes de peuplement distingue les plaines et les mornes et elle recouvre une inégalité d'accès aux services et aux aménités urbaines. Bien que densément peuplées, les sections rurales sont très défavorisées par rapport aux sections urbaines – toute proportion gardée s'entend dans la mesure où les sections urbaines restent déficitaires en équipements publics. Les sections urbaines doivent-elles répondre aux besoins légitimes des populations dispersées des mornes ? **Ou bien une forme spécifique de structure urbaine hiérarchisée peut-elle être organisée dans les mornes de façon à offrir in situ les lieux de vie nécessaires à la vie des communautés locales ?**

#### 4.2 Principales problématiques associées au rapport entre Région des Palmes et agglomération capitale

---

##### **Une vulnérabilité environnementale commune : des solutions à trouver ensemble ?**

La Région des Palmes et Port-au-Prince partagent un même littoral et l'horizon commun de la mer intérieure. Ils partagent également le même versant montagneux et sont traversés par la ligne de faille sismique. Ils ont à faire face aux mêmes problématiques environnementales : risques sismiques, vulnérabilité des versants montagneux, pollution littorale... **Quels sont les conditions communes d'une plus grande résilience du territoire ?**

##### **D'un développement urbain subi à un développement maîtrisé : quelles structures et formes urbaines ?**

L'extension de Port-au-Prince fait peser un risque d'absorption progressive de la plaine littorale dans le continuum urbain, selon le modèle habituel d'extension en doigt de gant qui touche les grandes agglomérations : aujourd'hui Gressier, demain Léogâne, et après demain... ? Est-il souhaitable que la Région des Palmes devienne une banlieue de Port-au-Prince ? Ya-t-il une alternative pour organiser la croissance spatiale de Port-au-Prince ? **Est-il possible d'imaginer une forme de développement urbain plus dense, plus équilibré et organisée à partir de la structure urbaine ancienne ?**

##### **5 ans après le séisme, passé l'urgence, quelle architecture promouvoir ?**

L'extension de PAP se traduit également dans les formes urbaines et formes architecturales : informalité des quartiers et formes d'habitat exagérément médiocres avec un usage intempestif de matériaux industriels. La reconstruction post-séisme - contrainte par l'extrême urgence - n'a pas donné lieu à un renouveau de la qualité architecturale. Au contraire, la reconstruction s'est traduite par l'emploi de matériaux également industriels dans des formes architecturales standardisées. **Pour autant les savoirs-faires architecturaux sont là (acier, vannerie, bois...) et représentent une ressource inestimable pour promouvoir une architecture de qualité intégrée dans une politique globale de développement endogène associant métiers et ressources locaux. Quelle acculturation architecturale pour les développements futurs ?**





Urbanisation diffuse et informelle non loin de la RN2 à Gressier



Maisons de la reconstruction post-séisme réalisées sous la conduite d'ITECA (Institut de Technologie et d'Animation) présent depuis plus de 30 ans à Léogâne.

### **De la mobilité de transit à l'accessibilité interne de la Région des Palmes : quel statut pour la RN2 ?**

Le territoire de la région des Palmes est structuré autour de la RN2. Celle-ci assure une double fonction de transit inter-régions et de desserte locale. C'est en effet le passage obligé pour aller d'une ville à l'autre dans la mesure où aucune autre route longitudinale ne relie les communes entre elles. Au fur et à mesure que l'urbanisation se développe, le rôle de desserte locale augmente mais la fonction de transit national ne diminue pas pour autant. De nombreuses activités informelles (commerce, services à la personne, réparation de véhicules, ...) se développent sur les parcelles bordant la voie afin d'être au plus près des clients potentiels. L'intensification de ces activités dynamiques et stationnaires provoque tensions, concurrence et conflits d'usage de l'espace. **Quel sera le statut de cette route demain ? Quels sont les usages possibles de la voie comme espace public ? Comment l'aménager pour mieux répondre à ces différentes fonctions ?**



La RN2 à Grand-Goâve

### **Un territoire servant ou un territoire partenaire de l'agglomération capitale ?**

Comme toute périphérie métropolitaine, la Région des Palmes est destinée à recevoir des équipements servants de l'agglomération capitale (il existe déjà par exemple un projet de gare routière à Léogâne pour désengorger l'arrivée à Port-au-Prince). Autrefois lieu de villégiature, grâce aux plages et au cachet historique des villes, la région risque de devenir un lieu de rejets urbains. **Comment organiser des relations équilibrées entre Port-au-Prince et la Région des Palmes ? Quelles sont les conditions d'accueil des équipements servants ? Quelles sont les leviers naturels et culturels d'une attractivité du territoire pour que celui-ci (re)devienne un lieu de destination valorisé et désirable auprès des porto-princiens et plus largement des haïtiens et des touristes étrangers ?**

## 5 / Bibliographie et littérature recommandée

### Documents institutionnels

---

**Haïti Demain, objectifs et stratégies territoriale pour la reconstruction, République d'Haïti, Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), 2010.**

[http://ciat.gouv.ht/download/cat.php?val=7\\_haiti+demain](http://ciat.gouv.ht/download/cat.php?val=7_haiti+demain)

### Essais

---

**André Marcel D'Ans, Haïti, paysage et société, Paris, Ed. Karthala, 1987, 342p.**

Histoire du paysage haïtien d'avant la conquête jusque après l'indépendance et de son rapport avec les structures socio-économiques et politiques du pays.

**Gérard Barthélémy, Dans la splendeur d'un après midi d'histoire, Henri Deschamps, 1996, 430p.**

Présentation de l'histoire d'Haïti, de la volonté de rechercher des contre valeurs à celles du système occidental.

**Marc Menant, Le petit roman de Haïti, Ed. du Rocher, 2010, 125p.**

Récit de l'histoire de l'indépendance haïtienne et de ses héros racontée comme une grande farce cruelle.

**Jean Metellus, Rhapsodie pour Hispaniola, Ed. Bruno Doucey, 192p.**

Dernier ouvrage d'un grand écrivain et poète haïtien, récit d'une longue épopée, celle du contact des Indiens avec les conquérants espagnols.

**Claire Sugier, Haïti Terre Cassée, quinze ans dans la campagne haïtienne, Ed. de l'Harmattan, 1996, 304p.**

Récit d'un couple de français qui décidèrent de vivre en pleine campagne parmi les haïtiens et comme eux.

**Amy Wilentz, Farewell, Fred Voodoo : a letter from Haïti, Ed. Simon & Schuster, 2013, 329p.**

Reportage critique sur la vie et la culture du pays, par un journaliste américain ayant une connaissance longue d'Haïti.

### Romans

---

**Dany Laferrière, Le charme des après-midis sans fin, Ed. Le Serpent à Plumes, 1999.**

Roman truculent – à la manière de Marcel Pagnol – qui se passe à Petit-Goâve.

**Jacques Roumain, Gouverneur de la Rosée, 1944,**

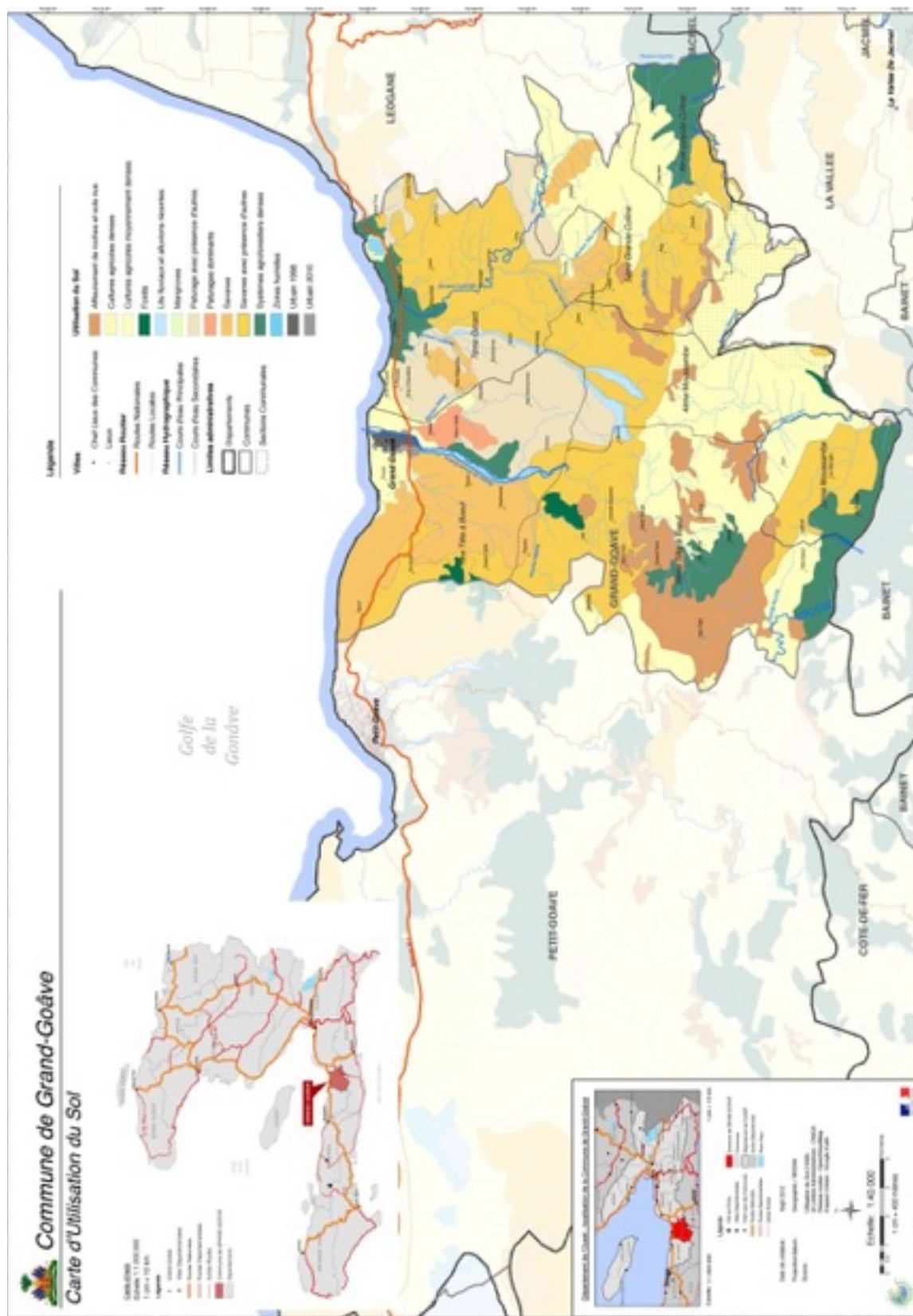
Roman magnifique qui parle de l'histoire d'Haïti et des rapports entre ville et campagne.

**Lyonel Trouillot, Yanvalou pour Charlie, Actes Sud, 2009**

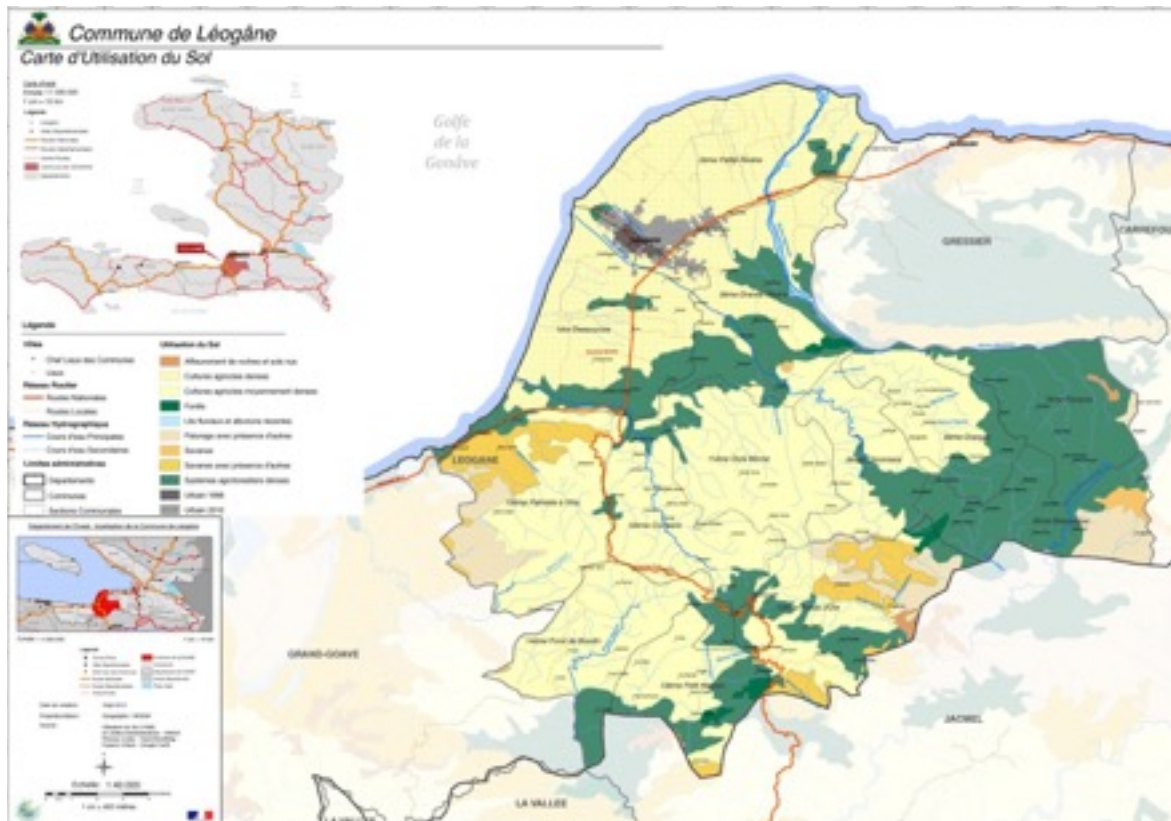
Roman qui décrit subtilement comment se joue cette relation ville campagne dans la psychologie d'un homme qui s'en est allé à la ville.



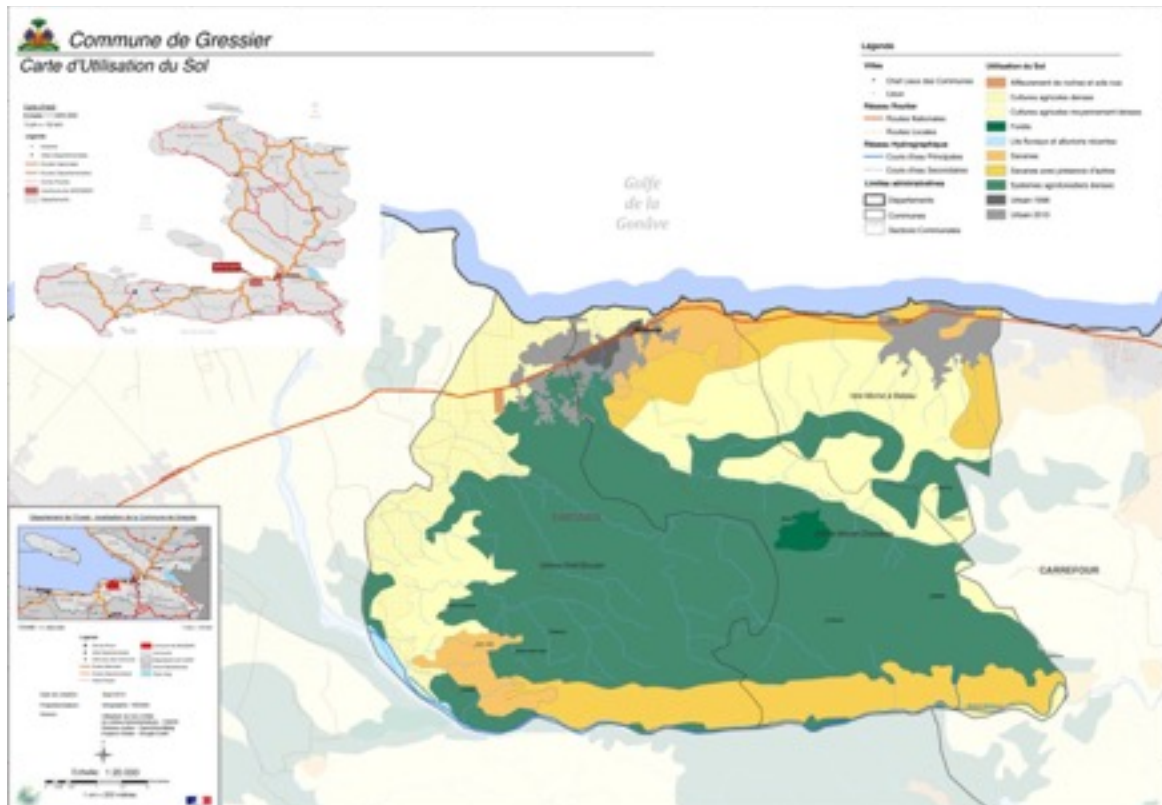
## 6 / Cartes



Carte d'utilisation du sol – Grand-Goève (et Petit-Goève) – septembre 2012



Carte d'utilisation du sol – Léogâne – septembre 2012



Carte d'utilisation du sol – Gressier – septembre 2012



## 7 / Format et calendrier de l'atelier

L'atelier sera organisé selon la méthode originale des Ateliers, qui consiste à réunir pendant deux semaines 24 professionnels de pays et métiers différents, qui sont répartis en quatre équipes de six participants, avec dans chacune deux professionnels haïtiens.

Les premiers jours sont consacrés à des rencontres et des visites. Au cours de la cérémonie d'ouverture, les autorités locales ont l'occasion d'exprimer directement aux participants leur appréhension du sujet et leurs attentes particulières. Ensuite l'équipe de pilotage annonce la composition des équipes, qui commencent les travaux de groupe, sans ordinateurs. Au bout de trois jours a lieu le forum d'échange, moment essentiel de l'atelier, pendant lequel les équipes présentent leurs analyses et premiers éléments de projets aux autres équipes et à un comité local qui réagit librement aux exposés. La deuxième semaine, les équipes finalisent leur production, avec ordinateurs cette fois, en vue de leur production écrite et de la présentation finale au jury international.

Composé de représentants locaux, de représentants d'autres pays caribéens et d'autres représentants hors caraïbes, tous choisis en concertation avec Les Ateliers, le CIAT et la CMRP, le jury de l'atelier fait figure de « quatrième équipe ». En effet, il n'a pas pour fonction de classer les équipes, mais de rebondir sur les propositions faites par les trois équipes, et d'identifier au sein de cette production les éléments d'analyse et de projet les plus pertinents à utiliser et mettre en œuvre par les autorités locales. **L'atelier n'est donc pas un concours, puisqu'il n'y a ni prix, ni marché à gagner. Ce qui compte est la capacité à produire collectivement**, équipes puis jury, des analyses, des représentations nouvelles, et des pistes d'action facilement appropriables.

### Programme de travail prévisionnel

Ce programme est indicatif. Il pourra être adapté en fonction du calendrier local.

Vendredi 26 février	Arrivée des participants à Port-au-Prince.
Samedi 27	Rencontre au CIAT et visite de Port-au-Prince. Dîner de bienvenue à l'Olofson.
Dimanche 28 et lundi 29	Transfert sur le lieu d'hébergement et de travail dans la Région des Palmes. Visites, rencontres, conférences.
Mardi 1 <sup>er</sup> mars	Constitution des équipes, cérémonie d'ouverture et début des travaux en groupe.
Mercredi 2 - Jeudi 3	Travaux en équipes, sans ordinateurs.
Vendredi 4	Forum d'échange avec les acteurs locaux. Débriefing avec l'équipe de pilotage.
Samedi 5	Journée libre. Excursion proposée.
Dimanche 6 au Mardi 8	Travaux en équipes.
Mercredi 9	Arrivée du Jury. Rendu des travaux écrits.
Jeudi 10	Equipes : Finalisation et répétitions des présentations orales. Jury : Visites et conférences. Rencontre avec le Comité des partenaires.



Vendredi 11	Jury international. Présentation des équipes, débat, puis délibération du jury. Soirée finale avec annonce des résultats et remise des diplômes.
Samedi 12	Retour à Port-au-Prince. Départs.

## 8 / Participer

### Etre participant de l'atelier – du 26 février au 12 mars 2016

Cet atelier s'adresse aux professionnels de tous âges et de toutes nationalités, pratiquant un métier ou ayant une expérience en lien avec l'aménagement urbain. Toutes les disciplines sont bienvenues : architectes, sociologue, géographes, paysagistes, ingénieurs, économistes, artistes. Il est indispensable de bien maîtriser le français et/ou l'anglais, la maîtrise du créole est un plus.

Le sujet, à la lisière entre l'urbain et le rural, est atypique : afin de diversifier les équipes les profils d'urbanistes familiarisés avec le milieu rural et l'agriculture, les ingénieurs agronomes, les spécialistes du développement rural, etc., sont particulièrement bienvenus.

6 à 9 places seront réservées aux professionnels haïtiens ou antillais.

Les participants seront hébergés à Petit-Goâve et travailleront dans des locaux mis à disposition. Un document présentant le contexte et les projets en cours est en cours d'élaboration, ainsi qu'un fonds documentaire avec les cartes nécessaires.

Les participants ne sont pas rémunérés, mais les frais suivants sont pris en charge : frais de voyage (dans une limite raisonnable), hébergement en chambres individuelles, restauration, interprétariat, visites et matériel de travail.

La sélection des 24 participants est faite par l'équipe de pilotage de l'atelier sur la base des capacités professionnelles des candidats, de leur expérience de thèmes similaires, de leur approche du sujet, de leurs facilités à communiquer (langues, expressions graphiques) et de leur motivation !

Pour présenter votre candidature, merci d'envoyer par email **au plus tard le 30 novembre à minuit** à l'adresse **haiti@ateliers.org** les éléments suivants :

- Fiche de candidature complétée (à télécharger sur [www.ateliers.org](http://www.ateliers.org)). Nom du fichier : NOM\_prenom
- CV en 1 page. Nom du fichier : NOM\_prenom\_CV
- Note d'une ou deux pages, illustrée ou non, dans laquelle vous expliquez sans formalités la nature de votre intérêt à participer, et les compétences/expériences que vous pouvez mettre à profit. Nom du fichier : NOM\_prenom\_Note.

Les résultats de la sélection seront annoncés environ deux semaines plus tard.